

Charte d'utilisation de la Page Facebook « FNAC »

La Page Facebook « FNAC » a pour objectif de développer une communauté internet conviviale autour de l'enseigne FNAC et de son actualité, et de donner l'occasion à cette communauté de se rencontrer au sein d'un espace public d'échange d'opinions, d'idées ou de connaissances.

La présente Charte d'utilisation a été élaborée afin de préciser aux utilisateurs de la Page Facebook « FNAC » les conditions pour une utilisation paisible et conviviale des espaces d'échanges de cette Page Facebook.

L'utilisateur, par le fait de d' « aimer » la Page Facebook « FNAC », accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter.

Définitions

Utilisateur : on entend par utilisateur toute personne étant inscrite sur le site Facebook et pouvant accéder ou publier des contributions sur la Page Facebook de la FNAC intitulée : « FNAC ».

« **Mur** » : il s'agit d'un terme désignant l'espace de discussion accessible sur la Page Facebook « FNAC » et sur lequel les utilisateurs peuvent publier des « contributions ». Ces contributions sont alors affichées sur cet espace de discussion, de manière à ce que l'ensemble des utilisateurs de la Page Facebook « FNAC » puissent en prendre connaissance et y réagir, en publiant eux-mêmes d'autres contributions.

Contributions : on entend par « contribution » les commentaires et éléments/contenus (vidéos, photos, dessins, musique, liens hypertextes...etc) pouvant être publiés sur le « Mur » par les utilisateurs de la Page Facebook « FNAC ».

Applications : les applications sont des programmes développés spécifiquement pour les utilisateurs de Facebook. Ces applications sont diverses, il pourra s'agir notamment de jeux, de quizz,...etc. La FNAC propose de telles applications accessibles aux utilisateurs via sa Page Facebook « FNAC ». L'utilisation de ces applications par les utilisateurs est soumise à leur accord préalable, en accord avec les modalités de fonctionnement du site internet Facebook.

Les internautes s'engagent à utiliser ces applications dans le respect des principes et de l'esprit de la présente charte d'utilisation.

Accès : L'accès à la Page Facebook « FNAC » est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet de réseau social « Facebook », dans le respect des conditions définies par Facebook. Cependant pour publier des contributions sur la Page Facebook « FNAC », il faut être utilisateur, c'est-à-dire avoir cliqué sur le bouton « j'aime », affiché sur la Page Facebook « FNAC ». Il est rappelé que la Page Facebook « FNAC » est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

Suppression des contributions et désinscription

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités du site internet Facebook.

A tout moment, l'utilisateur peut se désinscrire de la Page Facebook « FNAC » en cliquant sur le bouton « je n'aime plus » présent sur la Page Facebook en question.

Droits et devoirs des utilisateurs

En devenant utilisateur de la Page Facebook « FNAC », vous vous engagez notamment à ce que le contenu de vos contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits de personnes.

A ce titre il vous est interdit de publier sur le « Mur » de la Page Facebook « FNAC » des contributions dont le contenu :

- Serait contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou aux lois et règlements en vigueur. A ce titre, sont interdites notamment, sans que cette liste soit limitative :
 - Les contributions à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile ;
 - Les contributions à caractère politique ou incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
 - Les contributions faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
 - Les contributions appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
 - Les contributions incitant à la discrimination ou à la haine.

- Serait injurieux, grossier, vulgaire, ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures

- Correspondrait à l'exercice d'une activité commerciale. A ce titre sont interdites, sans que cette liste soit limitative :
 - Les contributions contenant un lien hypertexte renvoyant vers un site commercial ;
 - Les contributions ayant la nature de publicités.

- Porterait atteinte ou serait susceptible de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité. A ce titre, sont interdites, sans que cette liste soit limitative :
 - Les contributions reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle (marques, droits d'auteur et droits voisins) ;
 - Les contributions portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée ;
 - Les contributions portant atteinte à la protection des données personnelles d'un tiers.

- Porterait atteinte ou serait susceptible de porter atteinte à l'image ou à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale

De même, en devenant utilisateur de la Page Facebook « FNAC », vous vous engagez à respecter les règles suivantes :

- Vos contributions doivent respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats
- Vos contributions doivent utiliser un langage correct et compréhensible
- Vos contributions ne doivent pas présenter de caractère répétitif

Modération

L'espace de discussion constitué par le « Mur » de la Page Facebook « FNAC » est modéré a posteriori dans le but d'une utilisation paisible de cette Page et de permettre des échanges constructifs entre les utilisateurs de cette Page.

En devenant utilisateur de la Page Facebook « FNAC », vous reconnaissez la possibilité pour le modérateur de cette Page de contrôler les contributions et de supprimer à tout moment, toute contribution.

Notamment le modérateur pourra supprimer discrétionnairement toute contribution contraire à ce qui est prescrit dans le paragraphe « droits et devoirs du contributeur », ou que le modérateur jugerait non conforme à l'esprit d'échange et de convivialité animant l'espace de discussion constitué par le « Mur » de la Page Facebook « FNAC ».

Responsabilité

Le modérateur, fait ses meilleurs efforts pour éviter que des contributions contraire aux lois et règlements et/ou contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs, apparaissent sur le « Mur » de la Page Facebook « FNAC, cependant les contributions publiées par les utilisateurs étant mises en ligne immédiatement et contrôlées ultérieurement par le modérateur, la FNAC ne peut garantir la licéité, la probité ou la qualité des contributions publiées sur sa Page Facebook.

Les contributions publiées sur le « Mur » de la Page Facebook « FNAC » sont publiées sous la seule responsabilité des utilisateurs qui les ont mises en ligne. La FNAC ne saurait en aucun cas être tenue responsable de ces contributions et des conséquences de leur diffusion.

La FNAC ne pourra être tenue pour responsable en ce qui concerne les dysfonctionnements pouvant affecter le réseau Internet, pour tout problème de configuration ou lié à un navigateur donné.

La FNAC ne garantie pas que la page Facebook « FNAC » fonctionne sans interruption qu'elle ne contient pas d'erreurs informatiques ni que les défauts constatés seront corrigés.

La FNAC ne saurait de la même manière être tenue responsable de tout dommage, matériel, ou immatériel causé aux Utilisateurs, à leur équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ou de toutes conséquences directes ou indirectes pouvant en découler.

Signalement

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par Facebook, ou nous la signaler directement en écrivant à facebook-officiel@fnac.com

Référencement des messages

Les utilisateurs de la Page Facebook « FNAC » ont conscience que le « Mur » de cette Page est un espace de discussion public. A ce titre, les contributions (messages et/ou contenus) peuvent être consultées par tous les autres utilisateurs de la Page Facebook « FNAC », à l'insu des auteurs de ces contributions, ainsi que par tout utilisateur de Facebook.

De même, les utilisateurs de la Page Facebook « FNAC » sont parfaitement informés que les contributions publiées par eux sur le « Mur » peuvent être référencées sur un moteur de recherche, et donc, susceptibles d'être consultées par un public extérieur au site internet Facebook.

Conservation des données et contributions :

Fnac propose des applications sur sa page Facebook.

Afin d'accéder aux applications, une information fournie par Facebook devra être explicitement acceptée par l'utilisateur.

A l'occasion de l'utilisation de ces applications, certaines données rattachées au compte Facebook de l'utilisateur seront transmises à la FNAC.

Chaque utilisateur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant, conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, en s'adressant à la FNAC par courrier à FNAC service clientèle 9 rue des Bateaux-Lavois, 94 200 Ivry-sur-Seine....., en nous indiquant nom, prénom, e-mail et adresse. Conformément à la réglementation en vigueur, la demande effectuée par l'utilisateur doit être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant sa signature et préciser l'adresse à laquelle doit parvenir la réponse. Une réponse sera alors adressée dans un délai de 2 mois suivant la réception de la demande

Droits d'auteur sur les contributions

Tout utilisateur doit respecter les droits de propriété intellectuelle des auteurs. Il doit notamment veiller à ne pas reproduire et/ou diffuser sur d'autres pages Facebook ou d'autres supports, les contributions publiées sur la Page Facebook « FNAC » par les utilisateurs ou par la FNAC, sans l'accord préalable de ces derniers.

Chaque utilisateur autorise la FNAC à reproduire, publier et diffuser, en tout ou partie, sur tout support et pour toute utilisation, les contributions (messages et/ou contenus) qu'il aura publié sur le « Mur » de la Page Facebook « FNAC ». Cette autorisation est valable pour le monde et pour la durée des droits d'auteur.

L'utilisateur garantit à la FNAC qu'il détient tous les droits nécessaires pour autoriser la reproduction, la publication et la diffusion des contributions qu'il met en ligne. A ce titre, l'utilisateur garantit la FNAC contre tout recours ou revendication que pourraient exercer des tiers vis-à-vis de ses contributions.

Tous les droits d'auteur s'agissant des applications développées et mises à la disposition des utilisateurs de la Page Facebook « FNAC », sont réservés. A ce titre, il est interdit à tout utilisateur de reproduire, d'imiter, de commercialiser, ou plus largement de porter atteinte aux droits d'auteur relatifs à ces applications

Evolution de la Page Facebook « FNAC »

Les modalités d'accès et d'utilisation à la Page Facebook « FNAC » étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche pas l'application de la présente charte.

Extrait charte d'utilisation :

En tant qu'utilisateur de la Page Facebook « FNAC » vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook », vous vous engagez notamment à :

- ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ;
- ne pas publier de contributions à caractère répétitif ;
- ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;
- ne pas tenir de propos violents, vulgaires, diffamatoires, ou injurieux ;
- utiliser un langage correct et compréhensible.

De plus, vous reconnaissez la possibilité pour le modérateur de cette Page Facebook de contrôler les contributions et de supprimer à tout moment, toute contribution qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet « charte d'utilisation ».